



LUFRINOX

Edition 7
Date 19/06/2008
Page 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL LUFRINOX
CODE FORMULE 1171
DESCRIPTION/EMPLOI Nettoyant pour surfaces inox

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns France S.A. WEBSITE www.christeyns.com
ADRESSE rue de la Maladrie 31
F-44120 VERTOU
TEL +33 (0)240 80 27 27
FAX +33 (0)240 03 09 73

Email : health-security@christeyns.fr

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36
CENTRE ANTI-POISON BELGIQUE +32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Provoque des brûlures.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100370) Butylglycol	111-76-2	203-905-0	< 15 %	Xn	R20/21/22, R36/37
(101400) Monoéthanolamine	141-43-5	205-483-5	< 5 %	C	R20/21/22, R34
(101455) Alcool gras éthoxylé C10	160875-66-1		< 5 %	Xn	R22, R41
(102010) Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	< 5 %	C	R35
Alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	< 5 %	F, Xi	R11, R36, R67

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

INHALATION En cas de malaise consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MÉTHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Eviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

MÉTHODE DE NETTOYAGE

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Laver ensuite abondamment à l'eau.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION VME (8H) : 25 ppm ou 120 mg/m3 pour le butylglycol.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
PROTECTION DES MAINS des gants PVC résistant chimiquement (selon la norme EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS Porter un vêtement de protection approprié.
PROTECTION DES YEUX Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
MESURES D'HYGIÈNE Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME Liquide.
ODEUR solvants.
COULEUR jaune clair.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH +/- 13,5 (100%)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ) Non applicable.
DENSITÉ +/- 1,030 g/cm3
HYDROSOLUBILITÉ Totale à 20°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER Températures au-dessous de 0°C. des températures élevées.
MATIÈRE(S) À ÉVITER Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

- INHALATION Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- CONTACT AVEC LA PEAU Provoque des brûlures.
- CONTACT AVEC LES YEUX Provoque des brûlures.
- INGESTION Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION Pas de bio-accumulation.

EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
EMBALLAGES CONTAMINÉS Evacuer comme déchet dangereux, suivre les règlements locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN 1719

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Exonération totale application ADR si conditionnement en quantité limitée. LQ 7 : Classe 8 GE III contenu maxi par colis 30 Kg, avec contenu maxi par emballage intérieur = 5 l.

GROUPE D'EMBALLAGE

III

NOM D'ENVOI

Liquide alcalin caustique, n.s.a
Hydroxyde de sodium, en solution
Monoéthanolamine

VOIES MARITIMES (IMDG)

GROUPE D'EMBALLAGE

III

ETIQUETTE ADR



N°8

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER



C

COMPOSANT DANGEREUX

Contient hydroxyde de sodium.

PHRASE(S) R

R34 - Provoque des brûlures

PHRASE(S) S

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

RÈGLEMENT (CE) N°648/2004
< 5 %

Savon
Agents de surface non ioniques
Polycarboxylates

16. AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 06/09/2006

RÉVISION CHAPITRE(S) N° 2-3-15-16

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R COMPOSANTS

- R11 - Facilement inflammable
- R22 - Nocif en cas d'ingestion
- R20/21/22 - Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion
- R34 - Provoque des brûlures
- R35 - Provoque de graves brûlures
- R36 - Irritant pour les yeux
- R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau
- R36/37 - Irritant pour les yeux et les voies respiratoires
- R41 - Risque de lésions oculaires graves
- R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges